

Pourquoi un Plan Climat?

Il nous faut ensemble inverser la tendance pour limiter le réchauffement climatique avec le Plan Climat du territoire.

Publié le 07 octobre 2021 Dernière modification le 15 décembre 2025

Agissions ensemble!

Pourquoi un plan Climat?

La loi de transition énergétique confie aux agglomérations la mise en place d'un Plan Climat-Air-Énergi e Territorial (PCAET voir encadré). Car en effet, les constats de la communauté scientifique et le rapport du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) sont unanimes : il est urgent d'inverser la tendance du réchauffement climatiquepour sauvegarder notre planète. Plus qu'une obli gation réglementaire, le plan climat est une opportunité d'agir pour préserver son capital environneme ntal tout en contribuant à la réduction de l'impact du changement climatique. Il incarne donc l'ambition du territoire sur les thématiques de la transition énergétique. Le PCAET définit des actions avec les objectifs à atteindre, les acteurs à mobiliser et les moyens à mettre en oeuvre. Il se traduit concrètement p ar un diagnostic, une stratégie, un programme d'actions co-construit et un dispositif de suivi. Le tout é tabli pour une période de 6 ans, de 2020 à 2025.

En bref

Le Plan Climat c'est:

- > 130 actions réparties en 6 thématiques
- > 14,5 M € de budget global estimé, porté par Grand Lac
- > 2018-2019 : 2 années pour l'élaborer
- > 2020-2025 : 6 années pour le mettre en oeuvre



Le saviez-vous?

Un plan climat est encadré par l'Etat. C'est la loi relative à la transition éne rœétique et à la croissance verte de 2015 qui a confié aux acclomérations

https://grand-lac.fr/construit-demain/le-plan-climat/pourquoi-un-plan-climat?

de plus de 20 000 habitants l'élaboration de leur « Plan Climat-Air-Énergi e Territorial » (PCAET) et a inscrit dans le Code de l'environnement les péri mètres des « plans climat ». Une autorité environnementale régionale rep résentant l'Etat donne un avis sur tous les plans climat. Pour celui de Gran d Lac, l'avis donné en juin 2019 a été favorable. Le Préfet de Région a émi un avis final fin 2019.

ALLER PLUS LOIN



- > L'articulation du plan climat
- > Les objectifs et les ambitions climat
- > Conférence du Plan Climat



GRAND LAC COMMUNAUTÉ D'AGGL OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.